

BREUSCH'
wickersheim



Le village



en action



Bulletin municipal
Juillet 2019

Sommaire

1	Le mot du maire
2	Conseil municipal et nouvelles de la mairie
5	Infos eurométropole
7	Finances
8	État civil
9	Affaires scolaires et enfance
10	Urbanisme et bâtiments
11	Voirie, espaces verts et environnement
12	Projets et travaux réalisés
13	Rétrospective
18	Vie associative
26	Retour sur 2018-2019
27	Évènements
28	Renseignements et autres informations

Responsable de la publication :

Michel BERNHARDT

Membres de la commission « communication » :

Richard HOFMANN, Doris TERNOY, Jean MEYER,
Daniel SEIFERT, Anne SCHAUB, Denis LEJEUNE,
Jean-Louis NIEDERST, Lucien KRATZ.

Numéro imprimé à 650 exemplaires

Vente et reproduction interdite

Par respect de l'environnement ce document est imprimé sur du papier issu
de forêts gérées durablement et sans chlore

Conception et impression :

Imprimerie Sostralib - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : juillet 2019



Chers Habitants de Breuschwickersheim,

Ce bulletin entre vos mains est le dernier aussi complet de cette mandature.

En effet, la prochaine parution de janvier 2020 sera plus allégée et ne concernera que le strict minimum nécessaire concernant le fonctionnement de votre mairie, les nouveautés dans nos associations et autres points forts de la vie villageoise.

Je profite de ce numéro du « Village en Action » pour porter à votre connaissance que je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2020. Ce n'est pas une question d'âge, ni de santé ou de disponibilité qui m'a amené à cette réflexion. A l'échéance de 2020 j'aurai 37 années de Conseil Municipal au compteur. Je n'ai jamais pris mon mandat comme une charge, plutôt comme un devoir par rapport à mes concitoyens. Comme vous avez toujours, dans votre grande majorité, manifesté beaucoup d'ouverture, de sympathie et une franche générosité à mon égard, je garderai un excellent souvenir de ces années.

Bien sûr, je n'oublierai jamais les conseils pieux que vous m'avez suggérées lors de mes débuts : « Monsieur le Maire, laissez-nous ce village comme nous l'avons trouvé en venant à Breusch ». A regarder de près, il me semble que nous n'avons pas trop chamboulé les équilibres dans notre village : il est toujours blotti sur cette côte d'Ittenheim orientée plein sud!

On trouve rarement en Alsace de l'urbanisme plus réussi et des lotissements plus tranquilles.

Si tranquilles, qu'une urbaniste a noté un jour : « Breusch a le chic de cacher ses lotissements ». Phrase à laquelle j'ai répondu « Chère Madame, nos lotissements ne sont pas cachés, ils sont intégrés ».

Intégré, voilà le mot qui sonne juste pour parler à tous nos concitoyens des associations, paroisses et autres structures porteuses du bien-vivre et qui font la richesse de Breuschwickersheim.

Vous trouverez dans ce bulletin les détails des projets qui ont été réalisés durant mes deux mandats de Maire.

Je souhaite à tous un bel été et que vos vacances soient reposantes, riches en découvertes et ensoleillées.

Votre Maire

Michel Bernhardt



Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2018

1. Nouvel avis concernant le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) (délibération n° 33/2018)
2. Approbation du rapport de la CLECT de l'Eurométropole de Strasbourg du 19 octobre 2018 (délibération n° 34/2018)
3. Avenant concernant le groupement d'achat permanent de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 35/2018)
4. Revalorisation tarifaire des contrats d'assurance statutaire (délibération n° 36/2018)
5. Convention d'entretien de la VMC de l'école élémentaire (délibération n° 37/2018)
6. Demande de subvention de l'école maternelle (délibération n° 38/2018)
7. Avis concernant la demande d'implantation d'une unité de méthanisation au lieu-dit ICHEN à MARLENHEIM déposée par la société METHA'Co (délibération n° 39/2018)
8. Mise à jour de la longueur de la voirie communale suite à la création du lotissement Les Tournesols (délibération n° 40/2018)
9. Décision modificative n° 2 (délibération n° 41/2018)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 février 2019

1. GEMAPI, transfert de la compétence animation (délibération n° 1/2019)
2. Autorisation d'intervention de la Paroisse pour la réfection de l'orgue de l'église (délibération n° 2/2019)
3. Installation d'un éclairage sur un court de tennis (délibération n° 3/2019)
4. Révision du tarif de location du lot de chasse impacté par le tracé du GCO (lot n° 1) (délibération n° 4/2019)
5. Mise à jour des tarifs de location de salles aux associations pour les activités hebdomadaires (délibération n° 5/2019)
6. Tarif de location pour les Conférences de l'Ackerland (délibération n° 6/2019)
7. Achat de praticables pour la scène de la salle polyvalente (délibération n° 7/2019)
8. Remplacement de l'éclairage public au niveau du carrefour rue d'Ittenheim/rue d'Osthoffen dans le cadre des travaux de réaménagement de la voirie de ce carrefour (délibération n° 8/2019)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2019

1. Vote du compte de gestion 2018 (délibération n° 9/2019)
2. Vote du compte administratif 2018 (délibération n° 10/2019)
3. Affectation de résultats (délibération n° 11/2019)
4. Vote du budget primitif 2019 (délibération n° 12/2019)
5. Vote des taux d'imposition 2019 (délibération n° 13/2019)
6. Subvention pour l'organisation du 13 juillet 2018 (délibération n° 14/2019)
7. Vote des subventions 2019 (délibération n° 15/2019)
8. Mise à jour des statuts du SIVU Les Châteaux (délibération n° 16/2019)
9. Mandat au Centre de Gestion pour la constitution d'un groupement de commande pour l'assurance statutaire et le contrat de prévoyance

- 9a. Mandat au Centre de Gestion pour la constitution d'un groupement de commande pour l'assurance statutaire (délibération n° 17/2019)
- 9b. Mandat au Centre de Gestion pour la constitution d'un groupement de commande pour le contrat de prévoyance (délibération n° 18/2019)
10. Choix de l'entreprise pour l'installation de l'éclairage sur un des deux courts de tennis (délibération n° 19/2019)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mai 2019

1. Demande de subvention de l'école maternelle pour la sortie de fin d'année (délibération n° 20/2019)
2. Demande de subvention de l'école élémentaire pour la sortie de fin d'année (délibération n° 21/2019)
3. Demande de subvention de l'école élémentaire pour une sortie au Haut Koenigsbourg (délibération n° 22/2019)
4. Demande de subvention de l'école élémentaire pour le renouvellement partiel des livres de la bibliothèque (délibération n° 23/2019)
5. Autorisation d'occupation du jardin du 5 rue de l'Eglise par M. et Mme KUHN (délibération n° 24/2019)
6. Motion concernant les effectifs des écoles (délibération n° 25/2019)
7. Organisation du bureau de vote du 26 mai 2019 (délibération n° 26/2019)
8. Admissions en non-valeur (délibération n° 27/2019)
9. Mise à disposition des wc et du sas d'entrée de la salle polyvalente à l'association Equi'libre Oberschaeffolsheim dans le cadre de sa chevauchée gourmande du 30 juin 2019 (délibération n° 28/2019)

Les comptes-rendu détaillés peuvent être consultés dans les panneaux d'affichage de la Commune dans les jours suivant la tenue du Conseil, au secrétariat de la Mairie et sur le site internet de la Commune :
www.breuschwickersheim.fr

Pour plus de renseignements au sujet des délibérations prises lors des Conseils Municipaux, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



Bienvenue à Jérémy

Jérémy DIEBOLD a rejoint l'équipe communale le 10 décembre 2018 et intègre le service technique.

Vous aurez l'occasion de le croiser dans nos rues en train d'entretenir les espaces verts, de réaliser les divers travaux de voirie. Jérémy s'occupe également d'entretenir et de faire divers travaux de réparations des bâtiments communaux ou de vous distribuer le bulletin communal et autres informations de la Mairie.

Il embellira prochainement votre village, avec ses décorations en bois puisque Jérémy est ébéniste de formation.



Déjà 20 ans de service !

Nathalie CAQUELIN a commencé sa carrière à la Mairie de Breuschwickersheim le 1^{er} janvier 1999.

Le Maire lui a remis en janvier dernier, la Médaille d'argent pour 20 ans de service.

Nous la remercions pour sa disponibilité et son engagement au quotidien au sein de notre Mairie.

Rappel



Suite à de nombreuses plaintes un arrêté municipal n°24/2019 a été pris par le Maire en date du 17 juin 2019 vous rappelant qu'il est interdit de laisser divaguer son animal domestique.

Il est important de bien distinguer marche sans laisse et divagation du chien. Selon l'article L211-23 du Code rural, on parle de divagation d'un chien lorsque l'animal circule librement, sans surveillance du maître.

Ainsi nous vous prions de tenir votre chien en laisse et de ne pas le laisser pénétrer dans les propriétés privées.

Quel est le rôle du conciliateur ?

Le conciliateur de justice est au service des administrés à titre gratuit. Sa mission en qualité d'auxiliaire de justice assermenté et tenu à la confidentialité est de tenter de parvenir à régler à l'amiable un différend entre voisins, entre un consommateur et un professionnel, entre un locataire et un bailleur, entre un copropriétaire et un syndic...

Qui est notre conciliateur et comment le contacter ?

Monsieur UBRICH remplace M. BLANC et devient le conciliateur de justice pour la Commune.

Toute demande de rendez-vous est à présenter soit par mail au service de la mairie : accueil.mairie@breuschwickersheim.fr, soit directement par téléphone au 06 81 52 42 75



Le Muhlbach est sorti de son lit !!

Le 3 juin dernier, le Muhlbach est sorti de son lit provoquant des inondations importantes sur le parking de la salle polyvalente, du city stade où les pompiers ont dû intervenir pour dégager une voiture prise par les eaux.

Mais le plus impressionnant a été le débordement à l'étang de pêche. L'Amicale des Pêcheurs a eu beaucoup de dégâts, des poissons ont même été retrouvés sur le parking de la salle polyvalente emportés par le courant.

Plusieurs particuliers ont également été touchés. Ainsi la Commune a décidé de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services préfectoraux.

Si vous avez été victime de cette inondation ou des coulées d'eaux boueuses le 3 juin 2019, merci, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, de venir déposer en Mairie quelques photos et une copie de la déclaration de sinistre que vous avez faite auprès de votre assurance.



La Brigade Territoriale de Contact

La Brigade territoriale de contact (BTC) compte 5 gendarmes qui sont en charge de couvrir les communes de l'Eurométropole en zone de compétence « Gendarmerie ». Elle vient en complément de la Brigade de Wolfisheim afin de recréer le dialogue avec les communes et ses habitants et de garder un service de proximité. La BTC passe régulièrement en Mairie prendre des nouvelles sur les prochaines manifestations à venir, les travaux programmés et éventuellement les faits divers qui seront relayés à la Gendarmerie de Wolfisheim.

Vous les avez sans doute déjà croisés chez nos commerçants, ou dans la rue en abordant avec eux principalement les sujets comme les problèmes de stationnement, la vitesse et les petits problèmes de voisinage.



Piste cyclable

Le jeudi 9 mai, le Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Robert HERRMANN, s'est rendu sur le tracé de la future piste cyclable entre Breuschwickersheim et le collège d'Achenheim avec Pierre PERRIN, vice-président de l'eurométropole et Michel BERNHARDT, maire.

Le vélo c'est aussi pour les villes et villages de la seconde couronne de l'Eurométropole.

Le début des travaux est prévu par l'Eurométropole en automne.



Qu'est ce qu'un dépôt sauvage de déchets... ?

Ces dépôts, que nous croisons souvent dans la « nature » et souvent sur la voie publique, sont de toutes natures. Ils sont largement représentés par des matériaux de démolition ou des encombrants. On rencontre aussi des sacs d'ordures ménagères, de vêtements ou des pneus. Quelquefois ce sont des produits toxiques qui sont observés : batteries de camion ou de voiture, peinture et autres enduits, huiles et de plus en plus, des tôles fibrociments. Ces dernières contenant de l'amiante sont difficile à recycler et à stocker mais sont acceptées en déchetterie. Enfin, comble du dépôt sauvage : des sacs plastiques remplis de déchets verts... En pleine nature !!!
Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Dépôts sauvages interdits

Articles R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet, éventuellement avec l'aide d'un véhicule.

AMENDES PRÉVUES POUR LES CONTRAVENTIONS DE LA 2^e CLASSE (150€) ET 5^e CLASSE (1500€)

La solution ! Réflète dechetterie (voir page 6)





Signalez votre arrivée, départ, tout changement

Les propriétaires sont tous tenus d'informer le service Collecte et Valorisation des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg des arrivées, départs, changements de locataires et de situation.

Composez le N° INFOS DÉCHETS 03 68 98 51 90
ou redevanceOM@strasbourg.eu

Service des objets encombrants

Sur rendez-vous, contactez le
03 68 98 51 89

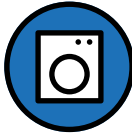
Les déchets acceptés en déchèterie



Encombrants



Mobilier



Déchets d'équipements électriques et électroniques



Métaux



Déchets verts



Textile



Papiers, cartons



Verre



Gravats



Batteries automobiles



Huile de friture



Huile de vidange



Cartouches d'encre



Capsules Nespresso



Ampoules



Piles

Déchèterie fixe

BREUSCHWICKERSHEIM
Route de Hangenbieten

Ouvertures

Mercredi et samedi
8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Jours fériés :
de 8h30 à 12h le mercredi 8 mai

Badge pour la déchèterie

L'accès à la déchèterie se fait à l'aide d'un badge qui est envoyé au propriétaire. Il autorise l'accès 52 fois par an.

Le volume maximal de déchets acceptés, par foyer et par semaine est de 1 m³.

Un seul badge est attribué par foyer. En cas de perte ou de vol, son détenteur se verra facturer 30€ pour la remise d'un nouveau badge.

Déchets ménagers spéciaux

- peintures, vernis, colles
- acides et bases
- autres produits chimiques
- solvants
- produits phytosanitaires

Vous pouvez apporter ces produits à la déchèterie de Breuschwickersheim **entre 8h30 et 11h30 les samedis :**

12 janvier, 16 mars, 22 juin, 21 septembre.

Tout pousse à composter!

Simple et efficace, le compostage permet de recycler les déchets organiques ménagers, chez soi, en pied d'immeuble ou dans son quartier.

Vous faites un geste pour la planète, l'Eurométropole de Strasbourg vous aide : jusqu'à 40€ par foyer, que vous compostiez en solo ou à plusieurs.

Toutes les infos au **03 68 98 51 90**
et sur www.strasbourg.eu



Règle du 1 pour 1

Reprise de vos anciens équipements électriques et électroniques lors d'un achat équivalent.



Seconde vie

Pensez aux associations caritatives, pour le don et le réemploi du mobilier, vêtements, objets en bon état.



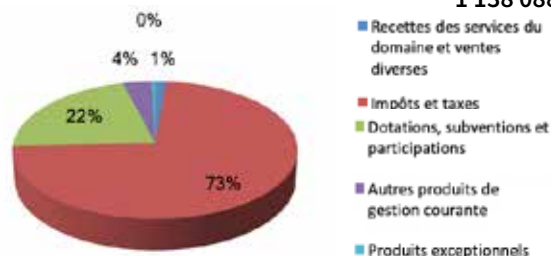


LE BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

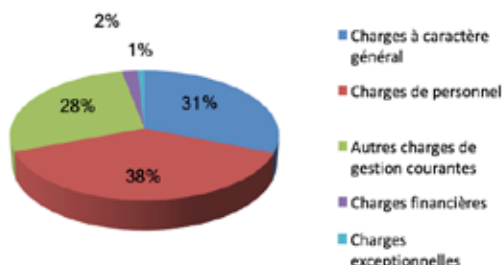
RECETTES

Atténuations de charges (<i>hors graphique</i>)	100,00 €
Recettes des services du domaine et ventes diverses	9 900,00 €
Impôts et taxes	533 100,00 €
Dotations, subventions et participations	157 700,00 €
Autres produits de gestion courante	26 500,00 €
Produits financiers (<i>hors graphique</i>)	10,00 €
Produits exceptionnels	3 100,00 €
Affectation de résultat	40 678,86 €
Total	1 138 088,86 €



DÉPENSES

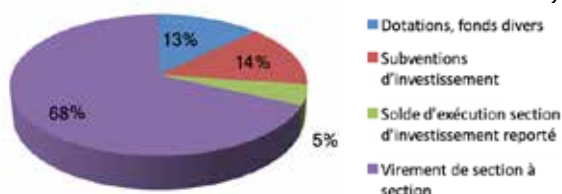
Charges à caractère général	220 000,00 €
Charges de personnel	271 050,00 €
Autres charges de gestion courantes	196 500,00 €
Charges financières	15 000,00 €
Charges exceptionnelles	6 300,00 €
Virement de section à section	429 238,86 €
Total	1 138 088,86 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

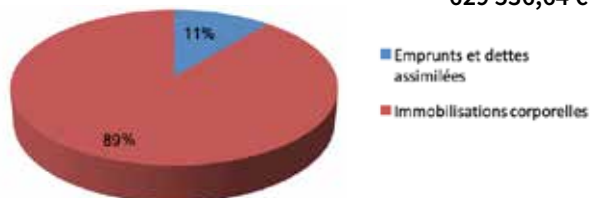
RECETTES

Dotations, fonds divers	81 000,00 €
Subventions d'investissement	90 000,00 €
Solde d'exécution section d'investissement reporté	29 297,78 €
Virement de section à section	429 238,86 €
Total	629 536,64 €



DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	70 000,00 €
Immobilisations corporelles	559 536,64 €
Total	629 536,64 €



Quelques remarques sur le budget réalisé en 2018 et sur le budget primitif de 2019

Pour le budget 2018, dans sa partie fonctionnement, les dépenses ont diminué de 2,92 % et les recettes ont progressé de 1,76 %, ce qui a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 155 252 €.

Pour la partie investissement, la principale dépense concernait le solde de l'éclairage du lotissement Belle -Vue pour un montant de 78 000 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2018 s'élève ainsi 436 976,64 € (+ 30,47 %).

Concernant le budget primitif 2019, les dépenses et les recettes de fonctionnement ne devraient pas enregistrer de variations significatives.

En effet, le mode de compensation de la taxe d'habitation par l'Etat étant inchangé, le montant global des taxes d'habitation et foncières a été reconduit à l'identique pour 340 000 €.

Les modalités définitives restent à fixer par l'Etat et les incertitudes ne seront sans doute pas levées avant les prochaines élections municipales.

Dans ce contexte, la commune a décidé pour 2019 de :

- Maintenir les taux communaux de la fiscalité locale
- Poursuivre les réflexions sur le chantier des bâtiments à rénover et à mettre en accessibilité, ainsi que sur une nouvelle priorité qui vient de s'imposer, à savoir la nécessité de construction d'un périscolaire compte tenu du nombre de jeunes à accueillir.

IMPACT des TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC fin 2017 Lotissement Belle - Vue sur la consommation et facturation de l'année 2018

Armoire 1 : Rue de Gaulle =>

Impacté à 100%, elle ne commande que des installations du Lotissement Belle Vue

Armoire 2 : Rue des Vignes =>

Impacté à 25%, elle commande aussi les installations de la rue des Vignes, rue d'Osthoffen, rue des Vergers et rue de l'église.

Il s'agit de comparatif réel sur base d'une mesure demandée fin d'année 2018.

Le résultat final est meilleur que l'estimatif de l'étude **initiale calculé à -78%**

Consommation réelle au point de comptage (kWh)

	Armoire 1 Rue de Gaulle	Armoire 2 Rue des Vignes
Avant travaux	27 165	35 276
Après Travaux	3 242	25 487
Ecart	- 88%	- 28%

Le coût réel de la facture ... c'est le coût TTC avec l'ensemble des frais fixes (abonnement, CSP, CTA...)

Coût réel de la facture (€ TTC)

	Armoire 1 Rue de Gaulle	Armoire 2 Rue des Vignes	TOTAL
Avant travaux	3 657,85	4 915,33	8 573,18 €
Après Travaux	1 076,85	3 522,17	4 599,02 €
Ecart	- 70%	- 28%	3 974,16 €



Décès

- 17.12.2018** à STRASBOURG
BASTIAN Nathalie
- 16.02.2019** à STRASBOURG
BASSLER ALBERT, Jacques
- 21.02.2019** à STRASBOURG
LE VEO PEYPELAT Françoise
- 11.03.2019** à STRASBOURG
BAUR Alfred
- 30.03.2019** à STRASBOURG
Marie, Catherine KIEFER veuve MULLER
- 23.04.2019** à BREUSCHWICKERSHEIM
MILLOT Claude
- 17.05.2019** à BREUSCHWICKERSHEIM
ROSER Jean-Paul



Naissances

- 02/01/2019** à STRASBOURG
KLEITZ Lola, Rose, Capucine
- 28/01/2019** à STRASBOURG
FRIEDMANN Martin, Pascal, Alain
- 14/03/2019** à STRASBOURG
MARCHAL Léonie, Mathilde
- 16/04/2019** à STRASBOURG
LATOURETTE HUSSER Evan



Mariages

MULLER Damien et AMOUGOU NDOMO Pauline
célébré le 8 décembre 2018

Réforme modalités inscription sur les listes électorales



Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin.

De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire directement dans sa mairie.

Les électeurs pourront dorénavant :

- s'ils sont âgés de moins de 26 ans, s'inscrire sur la liste électorale de la commune du domicile de leurs parents, quand bien même ils résident dans une autre commune
- s'inscrire sur les listes électorales d'une commune dont ils sont contribuables (assujettis aux impôts locaux) depuis au moins deux ans, au lieu de cinq ans auparavant
- s'inscrire sur la liste électorale d'une commune s'ils sont gérants ou associés majoritaires ou uniques depuis au moins deux ans d'une société payant des impôts locaux dans cette commune
- vérifier, à partir de février 2019, sur service-public.fr, qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales et connaître leur bureau de vote.
- Les Français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.
- S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur service-public.fr :

inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour
lien www.service-public.fr/particuliers/vosdroits



Les effectifs 2019 /2020 dans nos écoles

L'école maternelle de Breuschwickersheim prévoit 50 enfants inscrits pour les 3 niveaux pour 2 classes de maternelles dès la rentrée prochaine. D'autres enfants arriveront certainement en cours d'année, les maisons du nouveau lotissement n'étant pas encore toutes habitées et vu le nombre de maisons qui se vendent dans nos 2 lotissements BELLEVUE et VIOLETTE.

En ce qui concerne le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Breuschwickersheim/Kolbsheim qui comprend 6 classes, nous constatons une augmentation des effectifs. A ce jour :

Maternelle de Kolbsheim : 39 dont 8 grands

CP : 30

CE1 : 29

CE2 : 21

CM1 : 20

CM2 : 23

Nous espérons vivement une ouverture de classe dès cette rentrée pour le RPI étant donné que ces effectifs devraient encore augmenter pour la rentrée 2020/2021.



Les Incorruptibles

Le 26 mars dernier les 17 grands de la section des moyens-grands de Madame Trautmann ont voté.

Après 10 séances de lecture et 4 séances de quizz, avec Madame Thomassin, les enfants ont participé avec enthousiasme et sérieux, au vote de leur livre préféré.

Il y avait 5 livres : Gare au monstre, la Grande traversée, Petit pois, Plus gros que le ventre et Gros loup et la petite bête.



Un périscolaire pour Breuschwickersheim

Les communes d'Achenheim, Hangenbieten, Osthoffen, Kolbsheim et Breuschwickersheim gèrent ensemble, par l'intermédiaire du SIVU Les Châteaux 4 périscolaires pour les 5 villages. En effet, pour le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Breuschwickersheim et Kolbsheim, il n'existe qu'un seul périscolaire implanté à Kolbsheim habilité à accueillir 48 enfants à temps plein.

La capacité de notre périscolaire était suffisante jusqu'à l'année scolaire 2017-2018. Comme de nouveaux logements ont été construits dans nos communes, cette capacité d'accueil est devenue insuffisante pour les villages de Breuschwickersheim et de Kolbsheim.

Pour l'année scolaire 2018/2019, la capacité d'accueil à midi a pu être augmentée, grâce à une dérogation spécifique pour accueillir un nombre d'enfants supérieur. Un nombre encore plus important d'enfants dans les écoles et donc dans le périscolaire est prévu pour la rentrée 2019/2020.

C'est dans ce cadre que la commune de Breuschwickersheim, avec l'accord du SIVU, met tout en œuvre, depuis janvier 2018, pour avoir, au plus vite son périscolaire. Les membres du conseil municipal étudient toutes les possibilités d'implantation en s'appuyant sur l'ensemble des partenaires "Petite Enfance".

Dates clés :

- Rentrée scolaire septembre 1989 : mise en place du RPI Breuschwickersheim-Kolbsheim
- Rentrée scolaire septembre 2003 : ouverture du périscolaire Breuschwickersheim-Kolbsheim implanté à Kolbsheim

Le livre a été élu avec :

9 voix pour « Plus gros que le ventre ».

Il y a eu :

4 voix pour « Gros loup et la petite bête »

3 voix pour « Petit pois »

1 voix pour « Gare au monstre »

0 voix pour « La Grande traversée »

17 votants, tous exprimés, aucun nul, aucun blanc, un vote de rêve.

Bravo les enfants !





Le PLUI de l'Eurométropole de Strasbourg

Depuis l'intégration de la Communauté de Communes Les Châteaux à l'Eurométropole de Strasbourg, au 1^{er} janvier 2017, des démarches sont en cours afin que notre commune entre dans le dispositif du Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole (PLUI).

Nous avons travaillé en collaboration avec l'Eurométropole, afin de mener à bien cette révision du PLU et de prendre en compte les enjeux propres à notre commune.

Les travaux ont pu être partagés avec les habitants lors de réunions publiques ou permanences techniques, dont une à Breuschwickersheim le 19 juin 2018. Durant l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} avril au 10 mai 2019, chacun a pu prendre connaissance du dossier complet et exprimer ses observations concernant ce projet.

L'approbation de la révision du PLU est la prochaine étape de la procédure. Le nouveau PLU se substituera à notre PLU communal d'ici l'automne 2019.

Vous prévoyez des travaux ?

Vous avez besoin d'un renseignement concernant l'urbanisme ou des travaux?



Vous devez poser un échafaudage ou une benne sur le domaine public ?

Contactez Chloé KOCH
Au 03 88 96 10 86
chloe.koch@breuschwickersheim.fr

L'entrée en vigueur du RLPi (Règlement local de publicité intercommunal)

Ce RLPi est un document de planification qui fixera les règles applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes, visibles des voies ouvertes à la circulation publique. Il a pour but de préserver la qualité du paysage urbain et protéger notre cadre de vie, tout en prenant en considération les besoins de communication des acteurs économiques, culturels et institutionnels locaux.

Lorsque ce RLPi sera approuvé, il remplacera les 11 RLP communaux existants sur les communes de Bischheim, Geispolsheim, Lingolsheim, Mittelhausbergen, Oberhausbergen, Ostwald, Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden, Souffelweyersheim, Reichstett et de Strasbourg et s'appliquera également à toutes les autres communes de l'Eurométropole.

Les principales phases de la procédure d'élaboration du RLPi sont les suivantes :

1. Lors de la conférence des Maires de l'Eurométropole de Strasbourg du 13 avril 2018 ont été définies les modalités de travail collaboratif entre l'Eurométropole de Strasbourg et ses communes membres pour l'élaboration du RLPi.
2. Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a prescrit l'élaboration d'un RLPi en date du 20 avril 2018.
3. Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg et les Conseils municipaux des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg ont débattu sur les orientations générales du projet de RLPi.
4. Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a arrêté le projet de RLPi en date du 28 septembre 2018.
5. L'enquête publique relative au dossier de RLPi s'est déroulée dans toutes les communes membres de l'Eurométropole du 15 mars au 15 avril 2019.
6. Il est envisagé de soumettre le dossier d'approbation au vote du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg au second semestre 2019.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous connecter au site de l'Eurométropole de Strasbourg : <https://www.strasbourg.eu/reglement-local-publicite-intercommunal>



Le saviez-vous !

Chères Breuschwickersheimois et chers Breuschwickersheimois

« Nous voulons des coquelicots : Préservez-nous des phytos »
Suite à des interrogations de certains habitants, je voulais vous apporter des précisions.

Si vous êtes d'accord, regardons donc d'un peu plus près cette belle fleur rouge et éphémère.

Cette plante dicotylédone germe en automne de préférence, au printemps elle est souvent vigoureuse, assez difficile à détruire. Elle se niche aisément entre les herbes le long des routes départementales. Cette plante, voisine du pavot est une mauvaise herbe redoutable. Elle est difficilement tolérée sur les parcelles cultivées, pour la simple raison qu'elle est semée par le vent et germe pour les 15 prochaines années. La plante n'est pas comestible, mais le pavot, son cousin est encore cultivé pour ses propriétés pharmacologiques (opium et ses dérivés)

Préservez-vous des Phytos (Produits phytosanitaires)

Pour ce chapitre, il est important de savoir que tout ce qui touche à la protection des plantes, donc de nos cultures, arrive sur le marché après avoir subi des tests et essais entre cinq et dix années. Ces produits restent sous surveillance perpétuelle et c'est normal. En comparaison, tous les médicaments en vente ne subissent pas la même sévérité et c'est regrettable.

Actuellement, l'agriculteur ne peut s'approvisionner que chez un fournisseur agréé pour vendre des produits phyto pharmaceutiques. Avant de travailler avec ces produits, le paysan doit passer son certificat « Certi-Phyto » et doit héberger ces produits dans un local (fermé) spécifique, avec contrôle de température et aération. Pour leur utilisation, la quasi-totalité de ces produits sont mélangés à l'eau. Les dates pour les traitements ne sont pas automatiques, ni identiques d'année en année. Ces dates sont communiquées à l'agriculteur selon la précocité des plantes et selon la pression des maladies observées. Vu que la presque totalité des maladies sur culture sont dues à des champignons, il est facile de comprendre qu'en année humide les traitements peuvent doubler par rapport à une année sèche comme 2018.

Avant de remplir son pulvérisateur, l'agriculteur a comme obligation :

- De faire vérifier son pulvérisateur par un organisme agréé
- Scruter le ciel s'il n'a pas d'orage à redouter
- Regarder la force et la direction des vents
- Regarder si la température à l'ombre ne dépasse les 25°
- Faire les traitements tôt le matin sans réveiller les voisins

Si tous ces critères sont observés il peut y aller !

Chers habitants de Breusch, aucun paysan ne traite par plaisir, en principe, c'est toujours pour sauver une récolte menacée. Si malgré tout vous avez encore des questions, adressez-les par écrit à la Mairie.

Votre Maire



Avril 2019



Mai 2019



Mise en retraite de l'ancienne estrade !

La Commune a fait l'acquisition d'une nouvelle estrade pour la Salle Polyvalente mettant en retraite l'ancienne estrade. 20 modules par la Commune et 10 modules par l'Harmonie Sirène, d'une superficie totale de 60 m²



Remplacement du projecteur à l'entrée de l'Eglise



Éclairage à l'arrière de la Salle Polyvalente côté cuisine



Nous allons tout d'abord vous présenter les démarches et réalisations développées ci-dessous avant de passer en revue sous forme de rétrospective-photos les autres réalisations effectuées durant les deux mandats de Maire de Monsieur Michel BERNHARDT (2008-2014 & 2014-2020).



Environnement et cadre de vie

- Etudes et démarches pour la réalisation de la piste cyclable entre Breuschwickersheim et Achenheim. Ce projet a été co-construit avec la ComCom Les Châteaux et a été repris en 2017 par l'Eurométropole de Strasbourg (EMS). A ce jour, l'EMS en est à l'acquisition des parcelles impactées par le tracé de la piste cyclable.
- Embellissement de la Commune par le biais du fleurissement et de divers aménagements dans la commune (mise en place du blason, acquisitions de suspensions sur la rue Principale...). Le développement des investissements en matière de fleurissement a permis l'obtention en 2013 d'une première fleur au label des villes et villages fleuris.



Sécurisation

- 2012 : Changement du régime de priorité sur la rue d'Osthoffen
- 2015 : modification du carrefour Osthoffen/Vignes lors des travaux de réfection de la voirie
- 2018 : mise en place de l'interdiction des poids lourds sur la rue d'Ittenheim (RD622) et la rue d'Osthoffen (RD118)
- 2018-2019 : mise en place des zones 30 dans les lotissements et petites rues de la Commune et passage du reste de la Commune en zone 40 afin de réduire la vitesse et de sécuriser les habitants et usagers



Écoles et Enfance

- 2008-2014 : renouvellement par tranches du mobilier de l'école élémentaire
- 2015 : installation d'une nouvelle structure de jeux à l'école maternelle (suite aux travaux de construction du multi accueil par la ComCom Les Châteaux)
- 2016 : installation de tableaux blancs interactifs (TBI) et renouvellement du parc informatique des écoles (en lien avec la ComCom Les Châteaux)
- 2017 : négociations avec l'Eurométropole de Strasbourg pour une tarification du bus scolaire du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) à 50€ (au lieu de 250€)
- 2017 : mise en place du potager à l'école maternelle



Autres projets communaux

- A compter de 2011, la Commune a réalisé les démarches pour la création du lotissement Les Tournesols. Ce lotissement réalisé avec le lotisseur Amélogis compte : 2 collectifs de 10 et 12 logements chacun ; 17 maisons individuelles, 6 logements sociaux et 10 maisons en bande.
- Décembre 2016 : mise en place du nouveau site internet de la Commune www.breuschwickersheim.fr
- Depuis 2017, de nombreuses réunions de travail ont eu lieu pour réaliser des études de projets sur l'avenir des bâtiments communaux (création d'un périscolaire, devenir de l'Ancienne Ecole, rénovation de la salle polyvalente notamment)



Projets et démarches en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg

- A compter de fin 2015, les élus ont participé aux comités de pilotage et démarches concernant l'intégration des 5 communes membres de la Communauté de Communes Les Châteaux dont Breuschwickersheim faisait partie à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS)
- A partir de fin 2016, participation des élus aux réunions et démarches relatives à l'intégration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal dans le PLU intercommunal de l'Eurométropole de Strasbourg qui s'appliquera donc au territoire communal prochainement.
- Mise en place du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'Eurométropole de Strasbourg qui s'applique au territoire communal
- 2018 : mise en accessibilité des arrêts de bus VIOLETTES et MAIRIE
- Depuis 2017, comités de pilotage, études et démarches réalisés en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg pour continuer à enrayer le phénomène des coulées de boue (conventionnement pour faire perdurer et rendre systématique la réalisation de bandes enherbées par les agriculteurs....)



Bâtiments



2008 : Vitraux église



2015 : Aménagement Maternelle



2010 - 2011: Réhabilitation BBC École Élémentaire



2015 : Hangar



2011 : Presbytère



2015 : Salle Charles BECK



2013 École : Maternelle en travaux (août 2013)

Cimetière



2008: Columbarium au cimetière



2014: Cimetière Ossuaire



2017: Cimetière Nomage des allées



Éclairage public



2009 : Rue des Vergers



2014 : Rue Principale



2010 : Rue de Hangenbieten



2012 : Rue de Osthoffen



2017 : Lotissement Bellevue

Espaces verts / Loisirs



2009 :
Chemin vers l'aire de jeux



2009 :
Éclairage du terrain de foot



2012 :
Acquisition du terrain par la Commune
pour la réalisation du City Stade par la Comcom



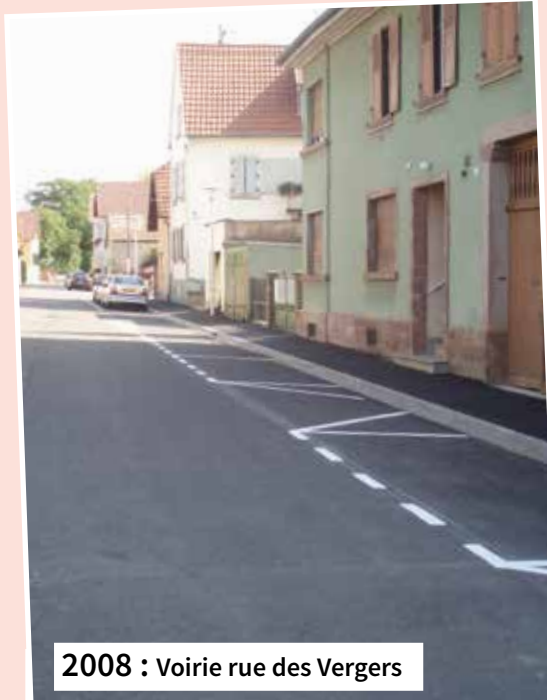
2011 : Acquisition
d'une tondeuse autoportée



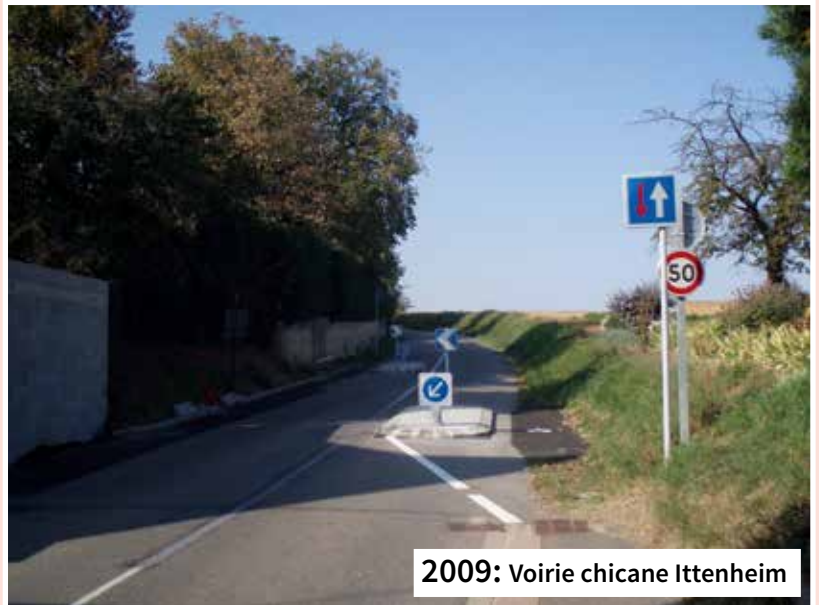
2014 : Acquisition
d'un tracteur



Voirie



2008 : Voirie rue des Vergers



2009 : Voirie chicane Ittenheim



2010 : Voirie rue Hangenbieten



2011 : Voirie rue de l'Église



2011 : Voirie rue d'Osthoffen



2015 : École élémentaire barrières sécurité parking



2015 : Voirie rue des Vignes Haut



2015 : Voirie rue Bitzen

Travaux de voirie réalisés à partir de 2017 en collaboration avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg, financés par le reversement de l'attribution de compensation



2019 : Carrefour Ittenheim Osthoffen



2019 : Chicanes rue Hangenbieten



2019 : Voirie rue des Lilas



2019 : Voirie rue des Violettes



Harmonie Sirène



L'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim vous souhaite un très bon été, rempli de projets et de satisfactions.



Un grand merci à tous ceux qui sont venus participer avec nous à ce grand concert de printemps pour notre centenaire. Notre chef, Franklin LOPEZ, nous a concocté un joli programme mariant l'opéra de Carmen à la musique sud américaine arrangée spécialement pour l'occasion. Nous sommes toujours ravis de pouvoir recevoir l'orchestre des jeunes l'école de musique.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 13 juillet pour la fête nationale avec une après midi ludique, spéciale jeunesse, avant le défilé et la traditionnelle tournée aux lampions. Suivra le 15 septembre, l'animation de la messe anniversaire de la paroisse Charles de Foucault. Puis nous vous accueillerons avec tous nos invités pour notre festival de musique du dimanche 22 septembre autour d'une bonne choucroute à midi et le soir : « tartes flambées-ambiance jazz ». Nous terminerons ensemble cette année du centenaire de la Sirène avec un concert caritatif pour l'Avent.

Musiciens ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos répétitions ont lieu le vendredi à 20h30 en salle Charles BECK

Visitez notre site : <https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

Contact :
Xavier TERNOY - tel : 06 83 528 501

ASCB Section GYM

Si vous voulez vous maintenir en forme, venez nous rejoindre, pour des séances de fitness et de gym en musique, dans la joie et la bonne humeur !



2 cours sont proposés le mardi à la Salle Polyvalente de Breuschwickersheim (rue des Forgerons) :

- **FITNESS** avec Marion de 20h00 à 21h00, pour tous à partir de 13 ans :
 - Intervalle training ou cardio pur : jogging, jumping jack, enchaînements chorégraphiés, enchaînements fractionnés, corde à sauter,
 - Renforcement musculaire : squats, fentes, exercices cuisses-abdos-fessiers, travail du haut du corps avec des poids, des bâtons, des ballons, etc....

• **GYMNASTIQUE** avec Fereshteh de 9h45 à 11h00 :

- Renforcement musculaire complet : bras, jambes, fessiers, taille, abdominaux, gainage (renforcement des abdominaux en contractant le plancher pelvien),
- Pilate et respiration abdominale en fin de séance.

Les cours ont lieu de septembre à juin, hors congés scolaires et sont ouverts à tous (femmes et hommes), quel que soit votre lieu d'habitation.

Les 2 premières séances sont gratuites et les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir avec vos ami(e)s en début de séance pour vous joindre à nous afin de déterminer si les cours proposés vous conviennent.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Carine Toussaint au 06 70 17 78 49 ou par mail carine.jm@free.fr

N'hésitez pas à visiter le site de l'ASCB : <http://www.ascb-france.net/> pour avoir une présentation de l'ensemble des activités proposées ainsi que les tarifs correspondants.

La prochaine bourse aux jouets, organisée par les sections Gym et Tennis de l'ASCB, aura lieu le 13 octobre 2019.

A vos baskets.





ASCB Section Cardio Renforcement Musculaire



Restez en forme
en pratiquant
des exercices
et ateliers divers
de renforcement
musculaire et cardio.



Venez tester cette activité le mercredi soir à 19h
à la salle polyvalente de Breuschwickersheim

Renseignements au 06 62 36 28 26

AGF – Club Féminin

Les membres du Club Féminin ont toujours plaisir à se retrouver tous les mardis à la salle où diverses activités leur sont proposées.

Des jeux qui demandent habileté et concentration, du bricolage (déco-patch, arrangement floral, décoration d'un nichoir) réalisés par des mains expertes et habiles, ainsi qu'une activité culinaire pour flatter le palais de nos fins gourmets et pour nous maintenir en forme, les plus courageux ont participé à une randonnée pédestre sur les hauteurs de Soultz-les-Bains.

Une soirée amicale a eu lieu au mois d'avril avec la projection d'un diaporama ayant trait à notre voyage à la Wildschönau en Autriche au mois de septembre 2018.

Nous avons également visité l'exposition « L'Alsace dans son assiette » à la Maison du Kochersberg à Truchtersheim, exposition qui a permis de nous « régaler » de la belle vaisselle.

Pour la « Palette Arc-en-Ciel », les peintres ont réalisé, selon le goût de chacune, une petite toile intitulée « Jeu de feuilles ». Maintenant les pinceaux sont nettoyés, les toiles et objets à peindre sont rangés en attendant les bonnes idées pour les ressortir en septembre, afin de les embellir et leur redonner une nouvelle histoire.

Après une sortie dans une autre vallée autrichienne, nous reprendrons nos rencontres au mois de septembre avec un nouveau programme.

Place aux tongs, aux serviettes de bain, à la crème solaire et bel été à tous !



Marie-France FASSEL
03 88 96 02 28





Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim

Mars :

Avec l'arrivée du printemps ce mois est synonyme de gros travaux, c'est dans un souci de toujours recevoir ses membres et visiteurs dans les meilleures conditions possibles, que notre comité, appuyé par plusieurs membres bénévoles, a ainsi réalisé divers travaux, carrelage, peinture, ravalement de piliers de façade et élagage.

Avril :

Ouverture de notre étang par une journée agréable : pêcheurs et habitants se sont retrouvés pour un grand moment de convivialité qui se terminera tard en soirée.

Pour l'occasion, une immersion de truites a été réalisée la veille et lors de notre repas d'ouverture se ne sont pas moins de 150 repas qui furent servis par notre comité et les épouses des membres.

Merci à tous les membres, villageois et sympathisants venus en



Agenda 2019

30 mai 2019 : Concours de pêche

29 et 30 juin 2019 : 24 heures de Breusch

6 juillet 2019 : Challenge Olivier SCHOTT

4 août 2019 : Pêche des habitants

Soirée Tartes Flambées et salades mixtes

7 septembre 2019 : 2 x 4 heures de pêche

Soirée Tartes Flambées

28 septembre 2019 :

Soirée harengs à l'ancienne à l'étang

17 novembre 2019 : Cochonnaille



Breuschwickersheim, le 13 mai 2019

Nous avons pu profiter des bonnes conditions météorologiques pour mener à bien nos manifestations du calendrier 2018 et plus récemment notre tournoi du 1^{er} mai 2019 où 32 équipes se sont disputées le challenge « FREDELE » mis en compétition par notre Président d'Honneur toujours aussi actif et motivé. Merci aussi à tous les bénévoles toujours disponibles au moment des manifestations. Tout cela engendre un bon état d'esprit au sein du Club d'autant plus que les cartes de membres, en progression, ramènent un brin de jeunesse très apprécié.

Donc si vous voulez vous détendre venez nous rejoindre, nous sommes sur le terrain tous les samedi après-midi à partir de 15 heures.

M. Jean-Marc REY
Président



Les gagnants et les finalistes de la première édition du challenge FREDELE



Les bénévoles



F.C. BREUSCHWICKERSHEIM



Demie finale FCB/FC Oberhoffen

Sportivement, la saison écoulée a vu notre équipe première ne pas rééditer l'exploit de la saison passée. Le vieillissement de l'effectif qui n'a presque pas évolué en 10 ans se fait aujourd'hui ressentir. Bienheureusement et ceux malgré un point négatif du côté sportif, l'esprit de ce groupe, l'esprit du club reste intact. En attente de jour meilleur, nous remercions l'entraîneur Jérôme Lichte pour la difficile saison sur le point sportif. L'équipe se tourne dès à présent sur un futur dont le rajeunissement est nécessaire pour retrouver de l'allure et son niveau qu'il avait acquis il y a 5 ans,

L'équipe réserve a subi les nombreuses absences pour blessures de l'équipe première, toujours coaché par le binôme Bruno Bernhardt et Jessy Ludwig, le binôme a souvent dû composer avec l'appui des super vétérans qui sont toujours présent, merci à eux. L'équipe se cale dans le milieu du tableau dans son championnat.

L'équipe féminine a bien terminé sa saison, malgré les blessures et le niveau relevé de son groupe, elle a des résultats controversés en championnat sur cette seconde partie de saison, car, les bleues de Valentin Graff ont joué le coup à fond sur la coupe. En effet, elles accèdent à la finale de la coupe crédit mutuel, une première pour la section féminine et une première pour le club, la création et l'investissement de cette section est récompensé à sa juste valeur, bravo à l'équipe, au staff, bravo au coach qui fait un excellent travail.

Les Super vétérans ont bien terminé leur championnat, avec l'arrivée de Gilles Loeffler en cours de saison, l'équipe a étoffé son secteur offensif, l'équilibre est quasi trouvé. Le binôme Michel Hofmann et George Berst sait sortir le meilleur de ses joueurs, pour avoir une équipe compétitive.

Au niveau des festivités, le F.C.B. est un acteur majeur dans l'animation de la Commune, le Club a organisé son dîner dansant qui ne cesse d'augmenter en termes d'affluence, et notre marché aux puces qui n'a pas connu le succès de l'an passé avec une météo des plus capricieuses,

Je voulais glisser un petit mot pour de grandes personnes, les BENEVOLES du club. Notre association qui est une des plus conséquentes de notre commune, qui lance beaucoup de manifestations pour juste assumer l'entretien du complexe ne serait rien sans eux, alors merci à l'ensemble des personnes gravitants autour du club, sans vous la vie au FCB serait très compliquée.

Le président et son comité remercient le conseil municipal, les partenaires, les supportrices et supporteurs, les membres actifs et passifs pour leur soutien tout au long de l'année, Mention spéciale à Charles North et Claude Nuss qui sont omniprésents pour la logistique du club, merci, Merci à mon comité qui est très sollicité et m'accorde sa confiance et me soutient dans les orientations que je prend pour le club,

Au plaisir de vous rencontrer autour du rectangle vert,
Bien sportivement,

Le Président, Sylvain GRAFF

Dates à retenir

20/21 juillet 2019 : Tournoi annuel

17-18-19 août 2019 : Messti

26 octobre 2019 : Okto 'Breusch' Fest

ASCB Section YOGA

Le Yoga est originaire d'Inde, où il s'est développé 2 ou 3 millénaires avant JC.

C'est une école de philosophie et une discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques.

Son but n'est pas de développer les muscles et la force physique, mais plutôt d'augmenter la force intérieure et la vitalité à travers la discipline mentale.

Le hatha yoga consiste en une série d'exercices appelés "postures" qui ont pour objectif de renforcer la présence à soi, tout en améliorant la forme physique.

Les postures sont exécutées lentement et en douceur, sans jamais aller au-delà de ses limites, dans la durée et la répétition et en impliquant la respiration.

Le yoga aide dans la vie quotidienne et favorise l'exploration des aspects plus profonds de la vie.

La séance de yoga amène du calme, un état de détente et facilite la concentration.

Le yoga peut être vécu comme une voie d'épanouissement individuel.

Les cours sont assurés par Eliane Hocke formée par l'Ecole Alsacienne de Yoga (EAY):

Les séances ont lieu tous les lundis à 18H30 (hors vacances scolaires) à la salle de jeux de l'école maternelle.

Contact : Jacqueline Bornert 03 88 59 55 98
jacqueline.bornert@wanadoo.fr



ASCB Section STAMMTISCH

Le Stammtisch réunit des habitants de Breuschwickersheim et alentour qui se rencontrent pour échanger des nouvelles, discuter de questions de la vie courante ou concernant notre village, dans un esprit de camaraderie et de convivialité.

Il est ouvert à tous et se tient tous les jeudis après-midis de 14 à 17 heures dans les locaux de l'ancienne école rue de l'Église.

Nous alternons les jeux de cartes avec des sorties pétanque, bowling ou autres selon météo et envies des participants.

Venez nous rejoindre en nous apportant votre curiosité et bonne humeur.

Renseignements

Jean-Paul Bornert - 03 88 59 55 98



ASCB Section Club de Loisirs

Continuité et diversité au Club de Loisirs avec, depuis le mois de Janvier, plusieurs belles randos. La première, de décrassage après l'hiver, nous a permis de découvrir Illkirch sous un beau soleil. Puis ont suivi en Mars le Circuit du Val de la Mossig avec déjeuner au resto, ensuite en Mai, les Hauts de Neuwiller-les-Saverne avec en fin de parcours une découverte des trésors cachés de l'Eglise St Adèphe commentés par un «guide» hors pair de 96 ans ! Toujours en Mai un WE aux Terrasses à Wangenbourg, puis le Donon début Juin, et pour finir, la dernière balade avant les vacances d'été, les Hauts d'Urmatt le 4 juillet. Entre le sport et la culture, un excellent repas nous a rassemblés le 30 avril au Lycée Ch. De Foucauld et en Mars, pour le soleil en hiver une soirée de musique brésilienne nous a réchauffés à l'Illiade !

Pour le plaisir de l'esprit, une sortie en Allemagne nous a permis de découvrir une superbe exposition de grands peintres français, de Matisse à Louise Bourgeois au Musée Würth de Schwäbisch Hall, suivi d'une visite de la vieille ville.

Et pour combler les passionnés d'Art Egyptien une virée à Paris est prévue début Septembre pour découvrir (ou redécouvrir) les merveilles du Trésor de Toutankhamon.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous aurons découvert les beautés de la Slovénie et de la Croatie, voyage dont on pourra vous en dire un peu plus au prochain numéro !



Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un bel été et de venir nous rejoindre à la rentrée de Septembre pour d'autres activités et découvertes en prenant contact avec :

Liliane RIEHM

Tel : 06 08 42 25 17

Mail : liliane.riehm@orange.fr

ASCB Section Volley

Les passionnés de Volley se retrouvent tous les jeudis soir (sauf durant les congés d'été) à la salle polyvalente de Breuschwickersheim de 20 h 30 à 22 h 30

Pour plus d'infos, merci de contacter

Lucien KRATZ

Tél 06 76 28 61 50

Email : lucien.kratz@evc.net

Patrick ZEISSLOFF

Tél 06 62 36 28 26

Email : vpzeissloff@gmail.com





ASCB section Tennis Club de Breuschwickersheim - Hangenbieten

Avec l'arrivée des beaux jours, la pratique du tennis sur nos courts extérieurs est lancée.

En complément de l'école de tennis, un stage pour les jeunes, d'une durée de 3 jours et demi, a été orchestré mi-avril par notre moniteur Adrien, bien épaulé par notre responsable de l'école de tennis Patrick ZEISSLOFF.

Les championnats par équipes se sont déroulés de fin avril à début juin.

Deux équipes jeunes étaient engagées (13/14 ans garçons et filles) ainsi que deux équipes adultes.

Tous les résultats sont consultables sur le site internet du club : <http://www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen> / LA VIE DU CLUB / Equipes et résultats

Le Tournoi Jeunes s'est déroulé du 10 mai 2 juin. 86 jeunes étaient inscrits.

Nouveauté 2019 : un tournoi de double adultes a été organisé simultanément au tournoi jeunes. Celui-ci a remporté un franc succès avec 36 paires engagées.

Tous les résultats sont consultables sur le site internet du club : <http://www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen> / LA VIE DU CLUB / Les tournois

Le tournoi Adultes a démarré le 6 juillet et s'achèvera le 2 août. N'hésitez pas à vous rendre au club de tennis pendant cette période ; ce sera l'occasion d'assister à des matchs de qualité et de vous détendre sur la terrasse en sirotant un rafraîchissement.

Grande nouveauté : grâce aux efforts conjugués du comité et de la commune de Breuschwickersheim, un court va bénéficier d'un éclairage au procédé novateur.



Les nouveaux membres sont les bienvenus. Les modalités d'inscription au club sont consultables sur le site internet du club :

<http://www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen> / LA VIE DU CLUB / Inscriptions et tarifs

Le comité est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Enfin, en cette année où le club de tennis fête sa 40ème année d'existence, il est important de souligner l'investissement toujours intact de deux membres fondateurs du club, toujours membres du comité à ce jour : Marcel DIETRICH et Jordan FLOREANI.

Contact

Dominique ARDENGHI : 06.98.76.07.12

Email : dominique.ardenghi@sfr.fr

GEM Les Châteaux



Cette année, vous avez pu apprécier nos musiciens à l'occasion de nos traditionnels Tutti Solo, mais aussi lors du concert des professeurs fin janvier à Kolbsheim. Notre

orchestre s'est joint à l'harmonie Sirène de Breuschwickersheim en avril pour son concert de centenaire et a également joué au profit du CCAS d'Oberschaeffolsheim.

Notre année s'est terminée en beauté par un moment placé sous le signe des Héros avec notre audition de fin d'année le 21 mai à Achenheim.

Désormais, cap sur la rentrée! Rejoignez nous lors des inscriptions le 6 septembre de 17h30 à 20h à la salle polyvalente d'Hangenbieten.



INFOS AU : 07.81.67.48.19 / 07.82.948.948
GEMLESCHATEAUX@LAPOSTE.NET
[HTTP://GEM-LESCHATEAUX.OPENTALENT.FR](http://GEM-LESCHATEAUX.OPENTALENT.FR)



L'association " les Trois Joyaux " vous propose

**A Breuschwickersheim,
Salle polyvalente Le Lundi de 20h15 à 22h**

l'enseignement du Qi Gong, du Taiji Quan et de la méditation.

- **Le Qi Gong** (prononcez « Tchi Kung » où Qi désigne l'énergie vitale et Gong désigne le travail et la maîtrise) permet de cultiver une certaine aptitude à développer notre énergie vitale par des mouvements lents et par le travail sur la respiration pour assouplir et renforcer la structure du corps, optimiser les fonctions de l'organisme en entretenant sa santé par une hygiène corporelle et mentale.

- **Le Taiji Quan** (prononcez « tai chi chouan », à l'origine un art martial) est aujourd'hui pratiqué dans le but de développer équilibre, force et vitalité par l'exécution de mouvements harmonieux et fluides.

- **La méditation**, reconnue scientifiquement pour ses vertus de lutte contre le stress, la surcharge mentale et pour ses bienfaits sur le contrôle émotionnel.

Ces activités peuvent se pratiquer à tous les âges de la vie et ne nécessite pas de conditions physiques particulières.

Les cours à Breuschwickersheim sont dispensés par René Schlewer, membre fondateur de l'association, président depuis sa création.

Les diplômes dont il est titulaire :

- Diplôme fédéral (FEQGAE) d'enseignant en Qi Gong et disciplines affinitaires,
- CQP Als en activités gymniques d'entretien et d'expression
- Master en Qi Gong thérapeutique de l'école Ling Gui à Paris et d'une longue expérience dans le domaine des arts énergétiques.
- 7 années de formation en Médecine chinoise (Tuina et acuponcture à l'école Ling Gui et en Chine en milieu hospitalier à Nankin.

L'inscription à Breuschwickersheim vous permet également de pratiquer les autres jours de la semaine :

- A Dachstein, salle polyvalente, le mercredi de 20h15 à 22h, enseignant Laurent Polette.
- A Lingolsheim, gymnase des prés, les mardi et jeudi de 20h15 à 22h, enseignant René Schlewer.
- A Lingolsheim, gymnase des prés le vendredi de 16h45 à 18h30, enseignante Emmanuelle Mazas.
- A Strasbourg, le mardi de 9h15 à 11h15, enseignante Emmanuelle Mazas.
- A Puberg, le jeudi de 19h30 à 21h15, enseignante Emmanuelle Mazas.



Votre première séance est gratuite

Renseignements :

Tél. : 06.60.88.69.31

E-mail : lestroisjoyaux@numericable.fr

Site : www.lestroisjoyaux.com

Amicale des Sapeurs Pompiers de Breuschwickersheim

A cette occasion nous avons organisé dimanche 31 mars un déjeuner dansant avec Sangria maison et Paëlla. Un peu plus de 300 personnes étaient réunies dans notre salle polyvalente, les amicales voisines de Kolbsheim, Osthoffen, Ittenheim, Hangenbieten et Holtzheim étaient très bien représentées. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à tous les membres et conjointes au service.

Pour les mois à venir pas de manifestation pour notre amicale mais une date à retenir : le week-end du 16 et 17 novembre ; où nous passerons vous proposer nos calendriers 2020. Il semblerait qu'il y avait eu des « loupés » lors de la distribution des calendriers 2019, veuillez nous en excuser. Nous allons mieux faire !

Une belle et agréable période estivale, un bon 2^{ème} semestre 2019 à toutes et à tous.

Sylvie HOFMANN

Association des Parents d'Élèves

L'APE Breusch&Kolbs recherche de nouveaux membres !!!

Nous terminons en douceur une année scolaire associative bien remplie ! En effet, le loto du mois de novembre, la crémation des sapins en janvier, la cavalcade et la bourse aux jouets en mars, les différentes actions et ventes, et les sessions de formations sur « les gestes qui sauvent », ont été autant de moments très variés et conviviaux que nous avons pu vivre avec les enfants, leurs familles et les habitants des communes de Kolbsheim et Breuschwickersheim. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces temps forts et ont permis à l'APE d'apporter un soutien financier aux écoles maternelles et primaires de Breusch et de Kolbsheim. Celui-ci a permis, depuis 4 années déjà, de participer à l'acquisition de matériel, au financement de sorties scolaires...

Nous souhaitons vivement que l'APE Breusch&Kolbs puisse continuer ses actions pour l'année scolaire 2019-2020 ! Mais pour cela, il est primordial que de nouveaux parents s'investissent au sein de cette association.

Pour **plus de renseignements**, ou pour **être informés des actions de l'APE**, vous pouvez contacter **Mme Ritter, présidente de l'APE**, par téléphone au **07.70.99.92.70** ou par mail à l'adresse suivante : breuschandkolbsape@gmail.com

Nous vous souhaitons un très bel été à toutes et à tous !

L'APE Breusch&Kolbs





École maternelle

Après avoir travaillé bien au chaud à l'école durant cet hiver, il est temps de reprendre nos activités de jardinage. Après que Jean-Michel et Jérémie aient retourné la terre, nous avons planté des salades pour chaque enfant, des radis, des pommes de terres. Nous aurons également beaucoup de fraises. Nous constatons chaque jour l'évolution des plants : de la fleur à l'apparition du fruit qui grossit. Pour l'instant il est encore vert. Mais nous imaginons déjà le délicieux dessert que nous dégusterons.



Paroisse protestante de Breuschwickersheim



La paroisse protestante (luthérienne) de Breuschwickersheim est ancienne, puisqu'elle remonte au XVI^e siècle. Elle regroupe les protestants des villages d'Achenheim, Breuschwickersheim et Osthoffen. Elle cultive d'excellentes relations avec la paroisse catholique, communauté Charles de Foucauld.

Nous allons procéder à une révision complète du fichier paroissial : tous les paroissiens recevront une fiche de renseignements à remplir. Si vous recevez ce document et que vous ne souhaitez pas être inscrits, n'en tenez pas compte. Si vous ne recevez pas déjà le journal paroissial *Le Sillon*, vous le recevrez gratuitement sur simple demande.

Cultes

Les cultes ont lieu habituellement les dimanches à 10 heures, à l'église de Breuschwickersheim.

Pendant les deux mois des vacances d'été, des cultes sont programmés à Breuschwickersheim à 10 heures : les dimanches 21 juillet, 11 août et 25 août. Les autres dimanches, nous invitons les paroissiens à se rendre au culte dans les différentes paroisses du Consistoire (par exemple Ittenheim, à 2 km).

La fête de la paroisse a lieu traditionnellement le premier dimanche de l'Avent.

A Noël, il y a une veillée le 24 à 18 heures et un culte avec sainte cène le 25 à 10 heures.

Pour les baptêmes et les mariages, prenez contact avec le pasteur au moins trois mois avant la date prévue.

Des travaux importants sont prévus sur l'orgue et dureront plusieurs mois.

Activités jeunesse

Après les grandes vacances, la reprise de l'École du dimanche aura lieu un dimanche de 10h à 12h (non encore fixé) en septembre et se déroulera à la salle paroissiale de Breuschwickersheim (rue de l'église). Tous les enfants à partir de 5 ans jusqu'à 10 ans de toutes cultures religieuses ou sans religion sont les bienvenus pour participer à ces rencontres mensuelles avec des activités qui leur sont adaptées pour découvrir la Bible : éveil biblique, bricolage, coloriage, jeux, chants.

A la rentrée de septembre, ce sont les jeunes nés en 2007 qui souhaitent se préparer à la confirmation ou au baptême qui commenceront le catéchisme. Merci de bien vouloir prendre contact avec le pasteur au plus tard la première semaine de septembre.

Pasteur Philippe François (06 72 73 14 55)

71 rue principale 67112 Breuschwickersheim
philippe.francois7@yahoo.fr

Paroisse Catholique Charles de Foucauld de Breuschwickersheim

DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH



BREUSCHWICKERSHEIM – ACHENHEIM – OBERSCHAEFFOLSHEIM
Notre paroisse vous accueille tous les samedis soir à 18h, pour la messe célébrée par notre curé Mr l'abbé Sébastien LAOUE, au préau de l'École Primaire, notre lieu habituel de rencontre et de prière.

Le 1^{er} samedi du mois, un service bibliothèque ouvert à tous, est organisé une demi-heure avant l'office.

Cette année, la paroisse fêtera son 40^{ème} anniversaire le 15 septembre à la Salle Polyvalente de Breuschwickersheim. Un office sera célébré à 10h suivi d'un apéritif et d'un repas. Des flyers avec talon d'inscription pour le repas seront distribués courant juillet dans les boîtes aux lettres.

Pour les sacrements et tous autres renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Mr l'abbé Sébastien LAOUE :

Presbytère d'Achenheim 2 rue de l'église

tél : 03 88 96 00 76

courriel : commuhlbach@gmail.com

et Mme Germaine DINGER,

présidente de l'Association Paroisse Charles de Foucauld

tél : 03 88 96 13 83 ou 06 84 96 82 78

courriel : dingergemaine@hotmail.fr

sont à votre disposition.

N'hésitez à visiter notre site :

communaute-rives-muhlbach.org

RETOUR SUR 2018-2019 décembre à mai



11 décembre 2018
Saint Nicolas



16 décembre 2018
Fêtes des Aînés



Crémation des sapins



12 janvier 2019



20 janvier 2019
Voeux du Maire



20 janvier 2019
Voeux du Maire



30 mars 2019 - Osterputz



24 avril 2019 - Vélhop



Décembre 2018 à Mai 2019



SCHAUB Charles
24 février 2019, 80 ans



WIESLER Gilbert
18 mars 2019, 85 ans



LAPP née HOFFMANN Marie-Louise
29 mars 2019, 80 ans



PETER née ZINK Lucie
27 mai 2019, 90 ans



CIMAPONTI née HOLWEG Marie Jeanne
16 mai 2019, 90 ans

BRUMM née ROSIN Marie-Claire, 80 ans

2 décembre 2018

BODRAS née BAUER Eliane, 80 ans

17 décembre 2018

CLOITRE née STAUDINGER Christiane, 80 ans

19 décembre 2018

DIEMER Alfred, 80 ans

4 février 2019

LOCATI née LEONARD Marie-Thérèse, 85 ans

24 mars 2019

JARDINE née BRIGNON Marie, 80 ans

28 mars 2019

CERLAND Jean, 80 ans

24 avril 2019

KIEGER née WOEHRLÉ Suzanne, 80 ans

3 mai 2019

Noces d'or 27 décembre 2018
RICHERT Jeanne et Jean-Jacques

Noces de diamant 29 janvier 2019
KIEGER Suzanne et Roger



Plan de notre Village

Mairie

Lotissement Les Tournesols

Salle polyvalente

École maternelle

École élémentaire

Agence postale communale

SDIS
du Bas-Rhin

INCENDIE et SECOURS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 23 avril 2019

Facturation des destructions de nids d'hyménoptères *

À compter du 1^{er} mai 2019, le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin facturera aux requérants-bénéficiaires les interventions pour destruction de nids d'hyménoptères assurées par les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

En date du 28 mars 2019, le conseil d'administration du SDIS 67 a délibéré en faveur de la facturation des interventions pour destructions de nids d'hyménoptères. En effet, le SDIS 67 a constaté une très forte évolution des sollicitations liées aux nids d'hyménoptères, qui ont plus que doublé entre 2014 et 2018. Malgré des fluctuations d'année en année en raison des conditions météorologiques, les destructions de nids d'hyménoptères représentent en moyenne près de 14 % de l'activité opérationnelle annuelle des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

L'objectif principal de cette mesure est de permettre au SDIS 67 de se recentrer sur ses missions prioritaires et de préserver la disponibilité de ses moyens humains et matériels pour répondre sans délais aux besoins de secours d'urgence.

La facturation de certaines prestations assurées par les services d'incendie et de secours est prévue par la législation. Le SDIS 67 l'a instituée à compter de 2005 pour les déblocages d'ascenseurs, les alarmes intempêtes et les pollutions afin de réduire les sollicitations déjà croissantes pour des interventions éloignées des missions définies par la loi. Cette décision intervient également à la suite des recommandations de la Chambre régionale des comptes dans un contexte où le SDIS 67 faisait jusqu'à présent exception dans le Grand Est.

La mise en œuvre de cette décision donnera lieu à une facturation adaptée en instaurant une participation modérée mais généralisée à toutes les interventions pour destruction de nids d'hyménoptères. Le conseil d'administration a arrêté un montant de 50 € en cas d'intervention classique et de 80 € pour une intervention nécessitant un moyen élévateur. Cette participation réduite a pour but de ne pas laisser les citoyens sans solution le temps que des entreprises spécialisées s'installent et soient opérationnelles dans le département.

Le SDIS 67 a à cœur d'offrir aux Bas-Rhinois un service public performant et disponible pour les missions d'urgence.

Monsieur Thierry Carbiener, Président du conseil d'administration du SDIS 67 vous invite à une conférence de presse afin d'exposer plus en détail la mise en place de cette facturation :

Jeudi 25 avril 2019 à 11 heures
à la direction départementale du SDIS 67
2 route de Paris à Wolfisheim

Contact presse

Bureau communication

03 90 20 70 48 - communication@sdis67.com

www.sdis67.com

* Insecte à métamorphose complète qui, comme les abeilles, guêpes, fourmis, possède quatre ailes membraneuses, inégales, des mandibules faites pour broyer, les autres pièces buccales pour lécher et aspirer les liquides. Par exemple : abeilles, guêpes, fourmis et frelons.

Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin

Le Prisme • 2 route de Paris • 67087 Strasbourg Cedex 2 • Tél. 03 90 20 70 00 • Fax 03 90 20 70 29 • sdis67@sdis67.com • www.sdis67.com

UNE
QUESTION

UNE DEMANDE

UN
DOUTEUN
BESOIN**Ayez le réflexe MAIRIE**
www.breuschwickersheim.frOu contactez-nous au **03 88 96 00 05**
Accueil.mairie@breuschwickersheim.fr



LES TIQUES : ADOPTÉZ LES BONS GESTES !



LES TIQUES

La tique est un **acarien** dont la morsure peut entraîner des maladies, notamment la **Borréliose de Lyme**.

Le cycle de vie des tiques comprend trois phases (Larve - Nymphes - Adulte) qui nécessitent, pour le passage de l'une à l'autre, **un repas sanguin**.



Où vit la tique ?

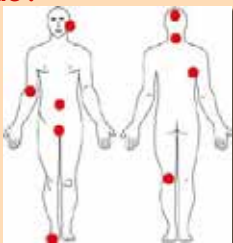
La tique vit dans **les bois et buissons humides** (ainsi que dans les prairies, jardins et parcs) et elle attend sur **les hautes herbes, les fougères ou les arbustes** qu'un hôte passe. Dès qu'un être vivant passe à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher. Même si elles peuvent être retrouvées tout au long de l'année, le risque d'infection est beaucoup plus important **au printemps et au début de l'automne**.

Comment pique-t-elle ?

La piqûre de la tique est **indolore**. En fonction de son stade de développement, elle reste accrochée plus ou moins longtemps et à différents endroits du corps. Une fois son repas sanguin terminé, elle se décroche.

Où pique la tique ?

Attention, la tique peut piquer **n'importe où**, mais elle préfère **les endroits chauds et humides**.



Faites-vous les bons gestes ?

Une tique m'a piqué(e), mais je n'ai pas d'érythème migrant. Je ne suis donc pas contaminé(e) !



L'érythème migrant n'apparaît pas dans tous les cas. L'absence de cette manifestation ne signifie pas l'absence d'infection. Signalez la piqûre à votre médecin, ainsi que les symptômes ressentis.

Un simple coup d'oeil en rentrant de sortie pour s'inspecter suffit !



Pas du tout ! Il faut effectuer une inspection soignée de chaque partie du corps, le dos et le cuir chevelu compris. Observez-vous mutuellement. Attention, les larves ne sont parfois détectables qu'au toucher.

Lors d'une balade, suite à des piqûres multiples, j'ai droit à un traitement antibiotique immédiat !



Suite à de nombreuses piqûres de tique, vous pouvez demander un traitement antibiotique préventif à votre médecin qui jugera si celui-ci est nécessaire. Un traitement préventif peut aussi être donné aux femmes enceintes, aux enfants et aux immuno-déprimés.

Une sérologie prescrite par mon médecin est négative. Je suis sûr(e) de ne pas être infecté(e).



Non, hélas. Il est désormais admis que les tests sérologiques sont d'efficacité médiocre. Il est tout à fait possible d'être porteur de la borréliose de Lyme avec une sérologie négative. Dans ce cas, le médecin se fiera aux symptômes avec notion de morsures de tique récentes ou anciennes.

LES SYMPTÔMES

La Borréliose de Lyme, la maladie à tiques la plus répandue, provoque des symptômes que l'on distingue généralement en **3 phases**.

Phase précoce

Elle peut se manifester **quelques jours à quelques semaines** après la piqûre.

L'**érythème migrant** est présent dans environ **la moitié des cas**. Sa forme et sa taille varient: **auréole, plaque**. Il grossit puis disparaît en quelques jours, même sans traitement. L'érythème migrant est **la manifestation la plus évocatrice** de la maladie de Lyme, mais son apparition n'est pas systématique.

Un autre symptôme peut être le **syndrome grippal** qui se manifeste généralement par une fièvre modérée, des courbatures ou de la fatigue.



Phase disséminée

Si aucun traitement antibiotique n'est administré pendant la phase précoce, **de nouveaux symptômes apparaissent**. Ceux-ci sont très divers et se combinent ou se succèdent.

Consultez votre médecin si, dans les jours, les semaines ou les mois qui suivent une morsure de tique, vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants : symptômes grippaux, grosse fièvre, forts maux de tête, de gorge, fatigue intense, douleurs articulaires ou musculaires, arthrite, troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées), paralysie faciale...

Phase disséminée chronique

Si les précédentes phases sont passées inaperçues ou ne sont pas traitées, **des atteintes chroniques** plus rares peuvent apparaître des années plus tard et s'avérer handicapantes.

Que dire à votre médecin ?

Informez votre médecin de tout contact avec une tique. Même en cas d'absence de piqûre, pensez à parler de vos dernières promenades et activités en pleine nature.

Si vous avez retiré la tique vous-même, précisez de quelle manière, et combien de temps la tique est restée accrochée.

En cas de symptômes présents ou passés (érythème, syndrome grippal...), dressez une liste de ces derniers et datez-les.

Attention! Indépendamment de la borréliose, d'autres maladies peuvent être transmises par les tiques, telles que la bartonellose, la babésiose, l'erlichiose... nommées «co-infections».

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association

France Lyme :

www.francelyme.fr

ou par e-mail :

contact@francelyme.fr



L'association France Lyme propose des actions de prévention pour adultes et scolaires pour éviter que d'autres soient malades. Elle soutient les personnes atteintes en les aidant à mieux connaître cette maladie.

Association France Lyme - BP 10049 / Arcueil
94114 LA POSTE ARCEUIL PDC

Version Avril 2015

PRÉVENIR ET GUÉRIR

Comment prévenir la maladie de Lyme ?

Cela passe par **des gestes simples** à réaliser à chaque sortie dans la nature et par le traitement des animaux domestiques à qui on interdit l'accès aux lits où ils peuvent ramener des tiques.

Se protéger

Il est primordial d'avoir **une tenue couvrante** la plus claire possible pour repérer les tiques (vêtements longs, chaussures fermées, casquette).

Si possible, rentrez le pantalon dans les chaussettes. Il est également possible d'utiliser un **répulsif** sur la peau et/ou sur les vêtements.

Avoir les bons réflexes

Pendant la balade, restez le plus possible sur les chemins et **évités les broussailles**. Après chaque sortie, **vérifiez attentivement** qu'aucune tique ne se soit fixée. Attention : les plus petites peuvent vous échapper.

Retirer les tiques

N'utilisez surtout **pas de produits** (huile, éther, alcool, flamme...) et évitez de comprimer le corps de la tique, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries. Pour bien retirer la tique, utilisez un **crochet à tiques** (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire) à tourner comme un tournevis ou une pince à épiler en tirant la tique au plus près de la peau, agissez lentement et progressivement.



Par Otam (Travail personnel)

Puis **désinfectez la plaie**.

Peut-on soigner la maladie de Lyme ?

Des traitements antibiotiques existent. Cette maladie se soigne bien par des antibiotiques lorsqu'ils sont prescrits le plus précocement possible. **Consultez rapidement** votre médecin. Actuellement, la solution la plus efficace reste la prévention.

CONTACT

La Mairie

La mairie est ouverte au public

Lundi : **15h à 19h**

Mercredi : **9h à 12h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.

Accueil 03 88 96 00 05
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Commune de Breuschwickersheim
57 rue Principale - 67112 Breuschwickersheim

Michel BERNHARDT, Maire

06 45 08 83 02

Les Adjoint(s) :

Lucien KRATZ

06 76 28 61 50

Richard HOFMANN

06 50 27 92 02

Doris TERNOY

06 07 08 35 50

Responsable de la Salle Polyvalente

06 77 25 34 81

Service Social

03 88 96 00 05

Se renseigner auprès de Mme CAQUELIN à la Mairie

Site internet de la commune : www.breuschwickersheim.fr

La Poste

L'Agence Postale Communale est ouverte au public

Du Lundi au mercredi : **14h à 17h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Samedi : **9h à 11h**

Carine se fera un plaisir de vous accueillir

Accueil : **03 88 96 00 00**

Enfance

Multi Accueil

03 88 51 65 67

Périscolaire

09 50 11 18 07

Ecole Maternelle

03 69 78 01 91

Ecole Élémentaire

03 69 81 53 98

Ecole Primaire de Kolbsheim

03 90 29 42 42

CENTRE ADMINISTRATIF VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile

67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 50 00

Site internet :

www.strasbourg.eu

DÉCHETS

Ordures Ménagères

03 68 98 51 90

Enlèvement des objets encombrants

03 68 98 51 89

Pour mémoire, la déchèterie de Breuschwickersheim reste ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau – eaux potable

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement

03 88 40 05 96

GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24

03 88 75 20 75

Énerest Gaz de Strasbourg – Accueil clientèle

03 88 75 20 20

AUTRES ADMINISTRATIONS

Hôtel des Finances Publiques Illkirch

03 90 40 65 00

Préfecture du Bas-Rhin

03 88 21 67 68

Service du cadastre

03 90 41 20 00

Tribunal d'Instance de Schiltigheim

03 88 19 27 80

Santé et autres numéros utiles

POMPIERS

Faire le 18

Masseur, Kiné Mme OBRY

09 83 67 93 86

GENDARMERIE

Faire le 17

Et Mme REGNIER

Wolfisheim

03 88 78 20 19

SOS MÉDECINS

03 88 75 75 75

URGENCE - SAMU

Faire le 15

ASUM 67 – Association de Soins et d'Urgences Médicales

03 88 36 36 36

Numéro d'urgence européen

112

Centre antipoison

03 88 37 37 37

SANTÉ

Cabinet médical

Médecins : Thierry MARGUERON

03 88 96 18 69

Sophie HAETTEL,

Alexandra LEGARCON,

Urgences SOS mains

03 88 55 22 68

PHARMACIES

Achenheim

03 88 96 14 80

Ittenheim

03 88 69 00 14

Pharmacies de garde :

3237

(n° Audiotel 0,34 euros TTC/minute) ou sur le site web des pharmacies de garde

Cabinet infirmier

LEGRAND, BINDER, KAEFFER

03 88 96 57 17

Podologue, Mme BARADEL

03 90 29 35 41

CULTES

M. FRANCOIS Pasteur

03 67 08 67 70

Mme DINGER Germaine

03 88 96 13 83

Presbytère Achenheim

03 88 96 00 76

CALENDRIER

Juillet - Décembre 2019

Juillet

6 juillet	Mémorial Olivier SCHOTT	l'Amicale des Pêcheurs
13 juillet	Fête Nationale	l'Harmonie Sirène
6 juillet au 2 août	Tournoi des adultes	le Club de Tennis
20 et 21 juillet	Tournoi de foot	le Football Club

Août

4 août	Pêche des Habitants tartes flambées + salade mixte	l'Amicale des Pêcheurs
17,18 et 19 août	Messti	le Football Club
24 août	Tournoi de Pétanque	le Club de Pétanque

Septembre

8 septembre	Pêche Inter-Société	l'Amicale des Pêcheurs
22 septembre	Soirée Musicale	l'Harmonie Sirène
28 septembre	Soirée harengs à l'ancienne	l'Amicale des Pêcheurs

Octobre

13 octobre	Bourse aux jouets	le Club de Tennis et le Club de Gym
------------	-------------------	--

Novembre

17 novembre	Cochonnaille	l'Amicale des Pêcheurs
-------------	--------------	------------------------

Décembre

1 ^{er} décembre	Fête de l'Avent	la Paroisse Protestante
15 décembre	Fête des Aînés	la Commune